

RAPPORT FINANCIER



N°1 | REGARDS 2021

SOMMAIRE

Rapport de gestion de la Présidente
au comité de surveillance et à destination
de l'associé unique

4

Compte rendu relatif à notre Responsabilité Sociétale
d'Entreprise (RSE)

16

Rapport 2021 relatif à la politique
de rémunération de Covéa Finance

18

Compte rendu relatif
aux frais d'intermédiation

20

Compte rendu annuel de la mise en œuvre
de la politique d'engagement
actionnarial

21

Rapport de contrôle interne
sur le dispositif de lutte contre le blanchiment
et le financement du terrorisme

24

Bilan au 31 décembre 2021

28

Compte de résultat en liste 2021

30

Rapport des commissaires aux comptes

32

Décision de l'associé unique

34

Annexes aux comptes annuels

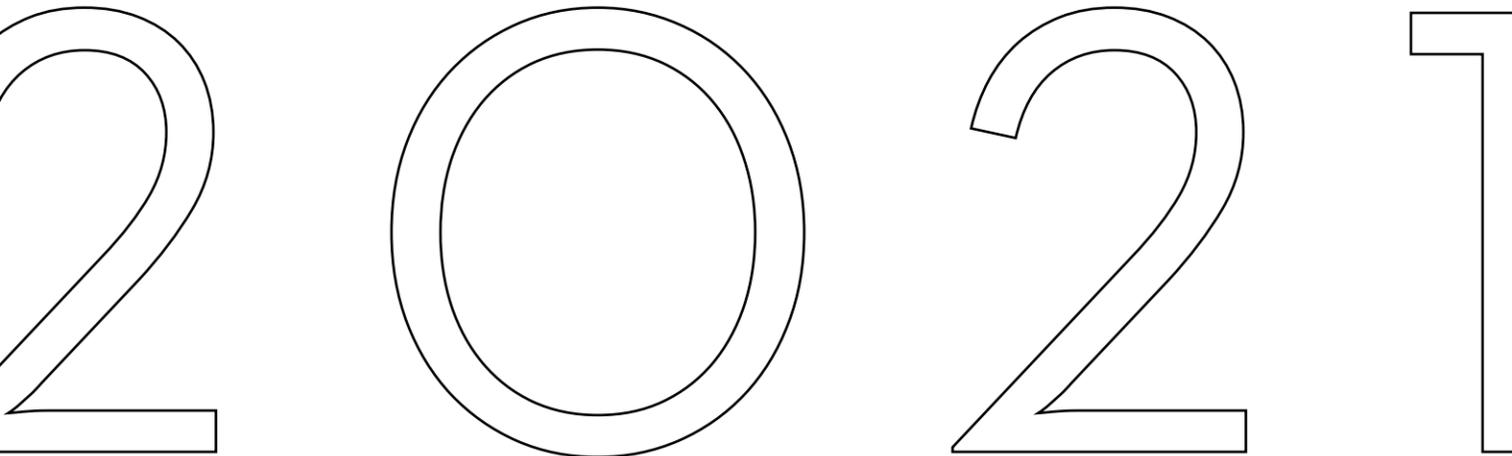
35

Résultats de la société au cours
des 5 derniers exercices

41

Rapport de gestion de la Présidente au comité de surveillance et à destination de l'associé unique

(Code de commerce - L232-1 et suivants)



Par le présent rapport, je vous rends compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et soumetts à votre examen les comptes annuels dudit exercice.

Vos commissaires aux comptes vous donneront dans leurs rapports toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Au présent rapport sont joints les états financiers et leurs annexes. Je vous engage à vous reporter à ces derniers pour de plus amples informations relatives aux principes comptables retenus.

1. Environnement économique de Covéa Finance

En 2021, après une récession historique, la reprise de l'économie mondiale s'est faite par à-coups au gré des développements sanitaires et des nouveaux variants de la Covid-19. Dans ce contexte, les mesures de soutien budgétaires et monétaires exceptionnelles ont d'abord été prolongées dans de nombreux pays et des plans de relance d'une ampleur inédite ont été déployés, notamment aux États-Unis. Après avoir assoupli considérablement leurs politiques monétaires, la Réserve fédérale américaine et la Banque centrale européenne doivent désormais faire face à un rebond très marqué de l'inflation qui les pousse à entamer une normalisation progressive. En effet, la perturbation des chaînes de valeur mondiales et les goulets d'étranglement consécutifs à la reprise entraînent pénuries et tensions sur les prix. L'envolée des prix de l'énergie et des matières premières contraint également la bonne reprise de l'économie. Dans cet environnement, les divergences entre pays, illustrées par l'hétérogénéité des profils de reprises, se renforcent. L'économie américaine apparaît ainsi plus avancée dans sa reprise, alors que les tensions croissantes sur le marché du travail entraînent une accélération des salaires. En zone euro, la reprise, bien que remarquable eu égard à l'ampleur du choc enregistré en 2020, est moins aboutie et rappelle, une fois de plus, l'hétérogénéité considérable de la région. Enfin, au Royaume-Uni, de nombreuses questions liées au Brexit restent en suspens et provoquent des perturbations qui s'ajoutent aux problématiques liées aux contraintes d'approvisionnement. Sur le marché des changes, l'euro s'est déprécié contre le dollar de 7,7 % et termine à 1,1326 dollars pour 1 euro. Le prix du baril de pétrole Brent augmente de 50,2 % et termine l'année à 77,8 dollars.

Aux États-Unis, la première année de présidence de Joe Biden a été marquée par la mise en place d'importants plans budgétaires. Le Congrès a ainsi adopté un plan de soutien de 1 900 Md\$ en début d'année, puis s'est accordé, après de longues négociations, sur un plan de 1 000 Md\$ de dépenses d'infrastructures (550 Md\$ de nouvelles dépenses) sur 10 ans. En revanche, la mise en place du plan de relance « Build Back Better », centré sur les dépenses sociales et environnementales, demeure en suspens en raison de l'opposition de quelques sénateurs démocrates. Du côté des données d'activité, la consommation des ménages, après avoir été fortement soutenue par les aides au revenu, reste dynamique mais montre des signes d'essoufflement face à l'intensification des tensions inflationnistes. L'industrie reste, pour sa part, pénalisée par la perturbation des chaînes de valeur, illustrée notamment par l'augmentation très importante des délais de livraison. Après un recul historique, l'emploi a enregistré une reprise importante en 2021 qui entraîne des difficultés de

recrutement susceptibles de tirer la dynamique des salaires à la hausse. L'emploi total demeure toutefois encore en deçà des niveaux d'avant-crise en fin d'année. Dans ce cadre, la hausse des prix a atteint un niveau historique de 6,8 % en novembre 2021, portée à la fois par des éléments liés à la pandémie et par des éléments plus durables, tels que la hausse des prix des loyers. Face à la montée des pressions inflationnistes, la Réserve fédérale s'est vue contrainte d'avancer la normalisation de sa politique monétaire. Le comité de politique monétaire a ainsi décidé d'accélérer la réduction de son programme d'achat de titres, qui avait été initié au printemps 2020, et envisage désormais, d'augmenter son taux directeur dès le premier semestre 2022.

Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a amorcé la normalisation de sa politique monétaire et a procédé à une hausse de son taux directeur de 15 points de base, le portant à 0,25 %. Elle estime qu'un « modeste durcissement » de la politique monétaire au cours des années à venir apparaît approprié pour ramener l'inflation vers la cible des 2 % dans un contexte d'intensification des pressions inflationnistes (l'inflation a atteint 5,1 % en novembre) et de tensions sur le marché du travail.

En zone euro, l'activité a, après un choc économique sans précédent en 2020, enregistré une reprise contrastée. Si la consommation, et notamment la consommation de biens, a bien rebondi, la production industrielle est pour sa part restée en difficulté. L'industrie allemande, fortement liée au secteur automobile, a notamment fait les frais des pénuries de semi-conducteurs. Du côté de l'emploi, le marché du travail a fait preuve d'une résistance remarquable avec un taux de chômage et un niveau d'emploi qui ont quasiment retrouvé les niveaux d'avant-crise en fin d'année malgré la fin des dispositifs de chômage partiel en septembre. Comme souvent en zone euro, la reprise est toutefois hétérogène entre les pays, avec l'Espagne qui reste à la traîne, tandis que la France affiche un rebond plus fort. Enfin, les prix ont également enregistré une nette accélération, amplifiée en fin d'année par l'accélération des prix de l'électricité et du gaz et les effets de base liés à la baisse temporaire de la TVA allemande au deuxième semestre 2020. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne (BCE) a procédé à un modeste durcissement de sa politique monétaire en annonçant une réduction progressive de ses achats d'actifs et en se laissant la possibilité d'intervenir en cas de nouveau choc lié à la pandémie ou de resserrement des conditions de financement. Le programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP*) prendra fin en mars 2022. La BCE a, par ailleurs, annoncé une extension des réinvestissements du PEPP jusqu'à la fin 2024 (contre 2023 précédemment). Enfin, le rythme d'achat d'actifs nets du programme d'achat d'actifs APP** sera augmenté temporairement au deuxième et troisième trimestre 2022. Au niveau politique, l'année a été marquée par les élections fédérales allemandes, qui ont abouti à la formation d'une coalition entre les socio-démocrates du SPD, les Verts et des

* Pandemic Emergency Purchase Programme (PEPP).

** Asset Purchase Programme (APP).

libéraux du FDP. Cette coalition sera menée par Olaf Scholz, ancien ministre des Finances d'Angela Merkel et candidat du SPD.

En Chine, l'économie, qui a été l'une des seules à afficher une croissance positive en 2020, est entrée dans une phase de ralentissement sur fond de contraintes réglementaires, d'accélération des prix (en particulier des prix à la production), de difficultés du secteur immobilier et de mesures ponctuelles de restrictions sanitaires. Dans ce contexte, la Banque populaire de Chine (PBoC) a, à rebours des autres banques centrales, procédé à un assouplissement de sa politique monétaire en baissant plusieurs de ses taux directeurs. Elle a également annoncé des mesures visant à limiter l'appréciation du yuan. Au Japon, la reprise de l'activité a été très limitée en lien avec les restrictions sanitaires et les problématiques d'approvisionnement. Au niveau politique, Fumio Kishida a succédé à Yoshihide Suga en tant que Premier ministre du Japon et a dévoilé un nouveau plan de relance d'un montant de 430 Md€ destinés à faire face aux effets prolongés de la crise du Sars-CoV-2 et à réduire les inégalités en améliorant la redistribution des richesses. Au niveau monétaire, l'inflation

accélère également au Japon mais reste sur des niveaux faibles (0,6 % en glissement annuel en décembre). En conséquence, la Banque du Japon (BoJ) s'est engagée à la poursuite d'une politique largement accommodante et a prolongé son soutien exceptionnel aux petites et moyennes entreprises.

Les premiers mois de l'année 2022 ont vu l'émergence d'une nouvelle crise, un bouleversement géopolitique majeur, avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie et ses conséquences sur les relations diplomatiques et économiques à travers le monde. Suite à cette offensive russe, l'OTAN et ses alliés ont annoncé une série de sanctions financières à l'encontre de la Russie, des restrictions sur l'usage des réserves internationales de la Banque centrale russe ou encore le gel des actifs de certains citoyens. Néanmoins, cette crise vulnérabilise particulièrement l'Union européenne dont une part significative de l'approvisionnement en énergie provient de Russie et renforce les risques liés à la persistance d'une forte inflation. Sur les deux premiers mois de l'année*, les prix du baril de pétrole Brent ont progressé de 64 % à 127,3 dollars, les prix du gaz** de 312 %, les prix du blé*** de 75 %

* Variations et prix à l'ouverture du 7 mars 2022, à la clôture du 4 mars 2022 pour le blé.

** Sur la référence Dutch TFF publiée par ICE Endex.

*** Sur la référence Chicago SRW Wheat.

Évolution et niveau des principaux indices et indicateurs de marchés

Indicateurs de marchés (1/2)		31/12/2020	31/12/2021	Variation depuis le 31/12/2020 (% ou pbs)*	
Taux directeurs (%)	Fed	0,25	0,25	0,00	
	BCE	0,00	0,00	0,00	
	BOE	0,10	0,25	0,15	
	BOJ	0,10	0,10	0,00	
	Banque de Corée	0,50	1,00	0,50	
	Brésil	2,00	9,25	7,25	
	Russie	4,25	8,50	4,25	
	Inde	4,00	4,00	0,00	
	Chine	4,35	4,35	0,00	
	Taux souverains 10 ans (%)	États-Unis	0,91	1,51	0,60
France OAT		- 0,34	0,20	0,54	
Allemagne		- 0,57	- 0,18	0,39	
Italie		0,54	1,17	0,63	
Royaume-Uni		0,20	0,97	0,77	
Japon		0,02	0,07	0,05	
Corée du Sud		1,72	2,26	0,53	
Brésil		3,22	4,52	1,30	
Russie		6,01	8,29	2,28	
Indice crédit		Indice iBoxx EUR Corporate	244,2	241,5	- 1,08
Marchés obligataires	Contre euro (1 € = ... devises)	Dollar	1,22	1,14	- 6,9
		Sterling	0,89	0,84	- 5,86
		Yen	126,2	130,9	3,7
	Contre dollar (1\$ = ... devises)	Won	1 086	1 188	9,4
		Real brésilien	5,2	5,6	7,3
		Rouble	74,4	74,0	- 0,5
		Roupie indienne	73,1	74,3	1,7
		Yuan	6,5	6,4	- 2,6
	Marchés des changes				

Indicateurs de marchés (2/2)			31/12/2020	31/12/2021	Variation depuis le 31/12/2020 (% ou pbs)*
Marchés actions	Devises locales	États-Unis – S&P	3 756	4 766	26,9
		Japon – Nikkei 300	379	419	10,4
		France – CAC 40	5 551	7 153	28,9
		Allemagne – DAX	5 935	6 710	13,0
		Zone euro – MSCI EMU	128	154	20,1
		Royaume-Uni – FTSE 100	6 461	7 385	14,3
		Corée du Sud – KOSPI	2 873	2 978	3,6
		Brésil – Bovespa	119 017	104 822	-11,9
		Russie – MICEX	3 289	3 787	15,1
		Inde – SENSEX	47 751	58 254	22,0
		Chine – Shanghai	3 473	3 640	4,8
		Hong Kong – Hang Seng	27 231	23 398	-14,1
	MSCI – BRIC	1 296	1 154	-10,9	
	Euro	S&P (en €)			36,3
		Nikkei 300 (en €)			6,4
FTSE 100 (en €)				21,4	
Matières premières	Agricoles	Maïs (centimes de dollar par boisseau)	484	593	22,6
		Indice CRB**	444	578	30,3
	Énergétiques	Pétrole (Brent, \$ par baril)	52	77,8	50,2
	Métaux	Prix de l'once d'or	1 895	1 829	-3,5
		Prix de la tonne de cuivre	7 766	9 721	25,2

* Variations en points de base (pbs) pour les taux souverains et les taux directeurs.

** CRB : indice des prix de 22 matières premières industrielles (59,1 %) et alimentaires (40,9 %). Cet indice n'inclut pas les prix de l'énergie.

Sources : Covéa Finance, Bloomberg.

2. Situation et activité de la société

2.1 L'évolution de la situation de la société

La poursuite de la crise sanitaire en 2021 a confirmé que l'organisation mise en place au sein de Covéa Finance, sur l'ensemble des différents métiers et processus, était robuste et avait permis de poursuivre les objectifs assignés par le groupe Covéa.

L'associé unique a approuvé, lors de l'assemblée générale, l'augmentation du capital social par intégration des Réserves et d'une quote-part du Report à Nouveau.

Covéa Finance a continué le déploiement de son plan de recrutement. L'effectif au 31 décembre 2021 est de 185 collaborateurs, ce qui représente une progression de 5,11 % par rapport à l'exercice précédent.

Covéa Finance a poursuivi son plan stratégique Ambition 2026 et des projets structurants pour l'entreprise :

- l'évolution de sa gouvernance initiée fin 2021 ;
- la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de communication et de commercialisation ;
- le déploiement des moyens humains et techniques sécurisant une organisation en télétravail ;
- la poursuite des travaux de digitalisation de la société et de dématérialisation de la gestion des contenus de l'entreprise ;
- la poursuite de ses projets en termes de déploiement d'une finance durable.

Au cours de l'exercice 2021, plusieurs OPC ont été créés :

- le fonds Covéa Renouveau, avec 2 compartiments : Covéa Renouveau France et Covéa Renouveau Europe ;
- un troisième fonds professionnel de Capital Investissement : Covéa Accompagnement III ;
- le fonds Covéa Sélection UK.

Des réflexions se sont poursuivies sur le positionnement de la gamme OPC, et Covéa Finance a obtenu au cours de l'exercice différents labels :

- Le label Relance pour Covéa Perspectives Entreprises et Covéa Renouveau France ;
- Le label Finansol pour Covéa Actions Solidaires.

2.2 Les actifs gérés

Au 31 décembre 2021, le montant des actifs gérés s'élève à 102,9 Md€ et se décompose de la manière suivante :

- 22 mandats de gestion pour le compte des sociétés du groupe Covéa, ou de mutuelles partenaires, pour un total de 86,6 Md€ ;
- 52 OPC dont 3 FPCI pour un total de 16,3 Md€.

Les variations d'encours par rapport à l'exercice précédent sont présentées ci-dessous :

Encours gérés (en milliards d'euros)	31/12/2020	31/12/2021	Variations
Mandats	86,2	86,6	+ 0,5 %
OPC	14,0	16,3	+ 16,4 %
Total	100,2	102,9	+ 2,7 %

2.3 L'activité de la société

En 2021, les revenus d'exploitation de Covéa Finance ont fortement progressé, ils sont en hausse de +16,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2021, les encours gérés en actions et assimilés, OPC et mandats compris, sont valorisés à 20,7 Md€ ce qui représente une hausse de +10,1 % en comparaison de l'exercice précédent.

Les encours obligataires et autres produits de taux s'élèvent à 82,2 Md€ en fin d'année, ce qui représente une variation de +1 % par rapport à 2020.

Les charges d'exploitation ont progressé de 8,3 % durant l'exercice.

Cet accroissement des charges résulte de :

- la hausse des charges salariales consécutive à la croissance des effectifs ;
- la progression des charges assises sur les encours et la collecte, et notamment les rétrocessions de commercialisation ;
- l'évolution des frais informatiques.

Ainsi, le résultat d'exploitation 2021 est en très forte augmentation par rapport à l'exercice précédent. Il est passé de 32 240 k€ en 2020 à 44 200 k€ en 2021, ce qui représente une évolution +37,1 %.

Le résultat net comptable, après mise en compte des résultats financiers et exceptionnels, des impôts et de la participation, est de 30 830 k€, en hausse de 40,5 %.

3. Les résultats de cette activité

3.1 Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de l'exercice 2021 s'élèvent à 132 162 k€ contre 113 431 k€ en 2020, ce qui représente une augmentation de +16,5 %.

Les produits d'exploitation se décomposent ainsi :

(en k€)	2020	2021	Variation
Commissions de gestion sur Mandat	9 919	14 119	+ 42,3 %
Commissions de gestion sur OPC	99 349	114 388	+ 15,1 %
Produits accessoires	4 163	3 655	- 12,2 %

La forte progression des produits d'exploitation résulte de l'évolution des marchés financiers Actions sur la période conjuguée à la renégociation de certaines conditions tarifaires.

3.2 Les charges de personnel

Les charges de personnel sont de 22 384 k€, ce qui représente une hausse de 3,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Cette progression est proportionnelle à l'évolution de l'effectif de la société et aux évolutions de salaires constatées sur l'exercice.

3.3 Les charges générales d'exploitation

Les frais d'activité et autres charges d'exploitation, hors impôts, amortissements et rémunérations, s'élèvent à 60 559 k€ à fin 2021, ils sont en hausse (+13,4 %) entre les deux exercices.

Les postes de charges d'exploitation les plus significatifs sont :

- les rétrocessions de commercialisation qui s'élèvent à 27 829 k€. Elles sont en forte augmentation (+21,2 %) suite à une bonne collecte externe sur les OPC ;
- les charges d'exploitation informatiques s'établissent à 16 442 k€, en hausse de +8,5 % ;
- les loyers et charges locatives sont de 4 292 k€, en progression de 8 %, portés par une hausse relative des charges qui avaient été réduites en 2020 ;
- les rémunérations d'aide à la recherche externe prises en charge par la société pour le compte des OPC et Mandats, sont de 3 541 k€, globalement stables par rapport à 2020 ;

- les autres frais pris en charge par la société pour le compte des OPC (gestion administrative et comptable, valorisateurs, déposataires, etc.) s'élèvent à 2 925 k€, soit une hausse de 9,2 %. Cette évolution des charges provient de la progression des encours moyens OPC entre les deux exercices ;
- les honoraires (conseil et commissariat aux comptes, y compris les frais de commissariat aux comptes des OPC) sont de 1 267 k€ (+4,2 %).

3.4 Résultat financier et exceptionnel

Le résultat financier s'élève à +639 k€. Il est principalement constitué de plus-values réalisées sur le portefeuille résultant du placement des fonds propres de la société. Pour mémoire, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Il convient de noter que la société n'a pas d'endettement à plus d'un an.

Le résultat exceptionnel de + 299 k€ résulte essentiellement de reprises de provisions pour risques.

3.5 Impôts et taxes

Les impôts et taxes, hors impôt sur les sociétés, s'élèvent à 3 887 k€.

Le résultat fiscal ressort à 42 954 k€.

Le montant de l'impôt sur les sociétés est de 11 658 k€.

3.6 Bénéfice net

Le bénéfice net 2021 s'élève à 30 830 k€, il est en hausse de 40,5 % par rapport à l'exercice 2020.

3.7 Participation des salariés

La réserve légale de participation distribuable au titre de l'exercice 2021 est de 2 649 k€.

3.8 Intéressement des salariés

Conformément à l'accord d'intéressement groupe Covéa signé le 28 juin 2019 qui permet à l'ensemble des salariés de se voir attribuer une part du résultat du Groupe, une charge a été constatée dans les comptes pour un montant de 189 k€.

Les critères de calcul, définis dans l'accord d'intéressement du 14 juin 2017 de Covéa Finance et permettant le déclenchement de l'intéressement, ne sont pas atteints.

3.9 Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs – clients

En application des articles L.441-6-1, D.441-4 et A.441-2 du Code de commerce, il convient de présenter les montants des factures reçues et émises, non réglées à la clôture de l'exercice et dont le terme est échu, ventilés par tranche de retard.

	Article D.441 I.-1° : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.						Article D.441 I.-2° : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	-					68	-					0
Montant total des factures concernées (TTC)	-	0	0	248 358	434 310	682 668	-			-		0
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	-	0,00 %	0,00 %	0,41 %	0,72 %	1,12 %						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							-	-	-	-	-	-
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : à réception <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : 60 jours						<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : à réception <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

3.10 Activité en matière de recherche et de développement (art. L 232-1 Code de commerce)

La société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

3.11 Communication des charges et dépenses « somptuaires » (art. 223 quater et 39-4 du CGI)

La société n'a supporté aucune dépense ou charge non déductible visée à l'article 39-4 du Code général des impôts.

3.12 Événements importants survenus depuis la clôture

Depuis la clôture des comptes, le 24 février 2022, les troupes militaires russes ont envahi le territoire ukrainien, entraînant une fermeture des marchés russes et de nombreuses sanctions vis-à-vis des intérêts russes. Nous avons été amenés à activer notre cellule de gestion de crise afin de prendre toutes dispositions nécessaires pour maîtriser les risques de marché, anticiper d'éventuelles défaillances de nos partenaires et sous-traitants, et renforcer le niveau de sécurité de notre système d'information.

N'ayant pas de clients sur cette zone, et peu d'actifs directement ou indirectement engagés en Russie ou en Ukraine, nous n'avons pas eu à déplorer de sinistres ayant un impact significatif sur nos comptes 2021, même si à la date où nous rédigeons ce rapport, il est trop tôt pour apprécier tous les effets directs et indirects de cette crise.

4. L'affectation du résultat

Je soumettrai à l'associé unique la proposition d'affectation du résultat net bénéficiaire réparti comme suit :

• Bénéfice de l'exercice	30 830 174,88 €
• Report à Nouveau de l'exercice précédent	35 894 542,50 €
Total à affecter	66 724 716,38 €
• Dotation à la réserve légale	0,00 €
• Dividendes	24 664 139,90 €
• Report à Nouveau après affectation	42 060 576,48 €
Total	66 724 716,38 €

Soit un dividende de 41,60 € par action.

Au titre de l'exercice 2020, Covéa Finance a distribué un dividende de 17 548 762 €.

Au titre de l'exercice 2019, Covéa Finance a distribué un dividende de 16 230 224 €.

Au titre de l'exercice 2018, Covéa Finance a distribué un dividende de 14 537 589 €.

5. La répartition du capital

En 2021, le capital social de la société a augmenté suite à l'intégration des Réserves et d'une quote-part du Report à Nouveau. Au 31 décembre 2021, il s'élève désormais à 24 901 254 €.

6. Le dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques

(Rapports Articles 312-7 et 312-45 du RG AMF)

Depuis 2019, Covéa Finance a mis en place un dispositif de conformité et de contrôle interne qui s'articule autour de quatre fonctions clés :

- la fonction conformité en charge du conseil et de l'assistance à la mise en œuvre des obligations légales et réglementaires ;
- la fonction de contrôle permanent en charge du contrôle interne de deuxième niveau, qui assure la vérification de l'adéquation et de l'efficacité des dispositifs de maîtrise des risques opérationnels et pilote la cartographie des risques opérationnels et de non-conformité ;
- la fonction d'audit interne, qui intervient en tant que fonction de contrôle interne de troisième niveau de Covéa Finance ;
- la fonction de contrôle des risques, en charge du contrôle *a posteriori* des risques de marchés, et intervenant en contrôle de niveau 1 bis.

En 2021, Covéa Finance a complété son dispositif par la mise en place d'un comité d'audit et de conformité regroupant l'ensemble des fonctions de contrôle, les dirigeants responsables et les principaux managers opérationnels.

Conformément à notre charte de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) et à notre éthique des affaires, l'ensemble des contrôles (permanents ou périodiques) sont effectués en s'appuyant sur les politiques et plans de contrôle, validés par le comité d'audit et de conformité avant publication sur le site internet de Covéa Finance (www.covea-finance.fr):

- politique de conformité ;
- politique de contrôle interne ;
- politique d'audit ;
- politique de contrôle des risques ;
- politique de prévention et gestion des conflits d'intérêts ;
- politique de lutte anti-corruption.

Ces politiques complètent, au niveau de Covéa Finance, la politique d'audit du groupe Covéa.

L'ensemble des procédures de la société, y compris les procédures de contrôle interne, de contrôle des risques et anti-blanchiment, est modélisé dans l'intranet des procédures internes MEGA.

Le contrôle interne et la conformité sont indépendants des fonctions de gestion et placés sous la responsabilité de Monsieur Ludovic Jacquier, Directeur Général Délégué en charge des fonctions Supports et de Contrôle, et RCCI en charge de l'audit interne. Il est assisté de Monsieur Sébastien Desbois, RCCI en charge du contrôle permanent, et de Madame Nadia Ben Salah, Responsable du pôle Juridique en charge de la conformité.

Le contrôle des risques de marché est placé sous la responsabilité de Monsieur Soufiane Jaouani, rattaché à Monsieur Franck Ibalot, Directeur Exécutif, membre du comité de direction.

Le premier des trois niveaux de contrôle consiste en une surveillance permanente et opérationnelle effectuée dans le cadre des prises de décision d'investissement dans le respect de nos engagements et politiques (y compris ESG, et le traitement des opérations). Elle porte sur la traçabilité des décisions de gestion, le respect des contraintes financières et extra-financières d'investissement, le traitement et la gestion des opérations en cours de journée et sur la bonne fin des opérations et leur correcte intégration dans les systèmes comptables et de synthèses en fin de journée. Ces contrôles de premier niveau sont réalisés et formalisés par les opérationnels eux-mêmes dans le cadre naturel de leurs activités quotidiennes.

À un deuxième niveau, les équipes de Contrôle Interne Permanent, comme celles du Contrôle des Risques, ont en charge des contrôles non intégrés aux « processus de production », donc réalisés *a posteriori*, à fréquence périodique ou aléatoire.

Pour le Contrôle Interne, ces vérifications sont des contrôles de fond et de forme permettant de valider la conformité du processus et des modalités de traitement relatives à une opération ou à un dossier et d'évaluer les risques opérationnels. Chaque contrôle donne lieu à une synthèse et les pièces justificatives sont conservées dans un dossier qui lui est propre. Les équipes de Contrôle Interne assurent entre autres le contrôle du respect des ratios d'investissement et des limites d'engagement, le respect des engagements ESG, la traçabilité des opérations, la prévention des risques d'abus de marchés, de fraudes ou de conflits d'intérêts et la conformité réglementaire des organisations et opérations. Une synthèse trimestrielle de l'activité du contrôle permanent, incluant le suivi des recommandations émises, est adressée au comité de direction et depuis la fin de l'année 2021, au nouveau comité d'audit et de conformité.

De son côté, la fonction de contrôle des risques, en charge du contrôle *a posteriori* des risques de marchés (y compris le risque actions, de taux, de change, de concentration, de crédit, le risque lié aux matières premières, etc.), de liquidités et de valorisation, intervient en contrôle de niveau 1 bis. Le Contrôle des Risques anime régulièrement un comité des risques auquel participent les membres du comité de direction, les responsables de gestion et le Contrôle Interne. Il produit régulièrement des stress tests sur les portefeuilles et des indicateurs d'alerte à destination de la direction. Le processus d'identification des risques de marché est revu périodiquement afin de prendre en compte les changements au niveau des conditions de marchés, de la stratégie d'investissement des portefeuilles et les investissements dans de nouvelles classes d'actifs.

En 2021, le Contrôle des Risques a revu périodiquement le processus d'identification des risques afin de prendre en compte les changements potentiels à différents niveaux : conditions de marchés, stratégie d'investissement des

portefeuilles, investissements dans de nouvelles classes d'actifs ou encore des contraintes qui sont décidées en interne.

L'année 2021 a également vu l'instauration d'un nouveau comité de gestion, le comité mandat global, dont le service Contrôle des Risques est un membre à part entière. Ce comité mensuel et décisionnaire est le lieu d'échanges privilégié pour mettre en œuvre les déclinaisons décidées lors des Perspectives Économiques et Financières (PEF). Il y est également présenté des tests de résistance selon divers scénarios afin d'alerter sur la situation plausible des mandats en cas d'évolutions défavorables des marchés (baisse des marchés actions, hausse des taux, etc.).

Le Contrôle des Risques a aussi garanti l'adéquation et l'efficacité de la méthode de gestion des risques, en indiquant si des mesures correctives appropriées ont été prises en cas de défaillance. Aucune défaillance n'a été constatée dans le processus de gestion des risques lors de cet exercice. Les réponses aux remontées d'alertes réalisées auprès des équipes de Gestion ont permis d'affiner certains seuils d'alerte et la pertinence de certains indicateurs suivis. La revue annuelle des indicateurs et des seuils d'alerte permet également d'enrichir le processus global de contrôle des risques.

Outre ses travaux liés aux évolutions réglementaires (SFDR, PRIIPs, DORA, etc.) et à la création de nouveaux produits, la Conformité a, quant à elle, piloté l'adaptation des différentes politiques de la société et la mise en place d'un outil de gestion des alertes professionnelles dont le déploiement est prévu en 2022.

Chacune des trois équipes, dans son périmètre de responsabilité respectif, vérifie la conformité (réglementaire et en termes de prise de risques opérationnels ou financiers) des opérations réalisées par la société de gestion de portefeuilles, de son organisation et de ses procédures internes aux obligations professionnelles définies par les lois, règlements et règles professionnelles applicables à l'exercice de ses activités ainsi qu'à l'ensemble des décisions prises par ses dirigeants et aux engagements contractuels liés aux activités de gestion pour le compte de tiers.

À un troisième niveau, on retrouve différents acteurs.

La fonction d'audit interne évalue l'efficacité du dispositif de contrôle permanent et mène ou délègue des audits demandés par le comité de direction ou des enquêtes.

En 2021, parallèlement au plan de contrôle permanent, l'équipe en charge de l'audit interne a mené ou coordonné les missions suivantes : l'activité de Multigestion et de gestion des fonds de fonds non cotés, l'activité comptable et de pilotage économique de la société, incluant le dispositif de prévention des fraudes, l'activité de gestion administrative et comptable de nos mandats assurantiels, le dispositif anti-corruption, le processus de facturation des mandats. Les opinions d'audit en résultant varient entre perfectibles et satisfaisantes et un plan d'action dans chacun des domaines a été engagé pour améliorer la maîtrise des risques dont l'avancement est assuré par le comité d'audit et de conformité.

Le comité de surveillance de Covéa Finance examine l'orientation de la gestion de la société, les investissements, les

performances, les modifications réglementaires soumises à agrément, les budgets et le dispositif de contrôle interne. À ce titre, il est destinataire du rapport sur l'état du dispositif de contrôle interne produit annuellement par le RCCI ainsi que de tout rapport spécifique demandé par l'AMF.

L'audit interne Groupe assure au niveau du groupe Covéa la fonction de Contrôle des Contrôles. Il a pour mission de s'assurer que les risques des activités du Groupe sont maîtrisés dans le respect des règles. Il mène des audits annuels sur tout ou partie des activités, donc des risques, de la société.

La direction de l'Audit Groupe a mené de son côté un audit de l'ensemble de nos activités « Middle-Office », incluant la réconciliation des ordres négociés sur les marchés, leur bon enregistrement dans les portefeuilles et le traitement des suspens, ainsi que nos activités de reporting de risque et de gestion. Cette mission a conclu à une opinion d'audit général satisfaisante.

De même, aucun dysfonctionnement n'a été relevé lors des différents travaux de surveillance ou de contrôle d'abus de marchés réalisés par l'AMF en 2021.

7. Les progrès réalisés et les difficultés rencontrées

Les événements sanitaires et la crise financière survenus au premier trimestre 2020 auront persisté tout l'exercice 2021, continuant à désorganiser l'ensemble des acteurs de la vie économique et financière dans un monde devenu plus conflictuel, les négociations laissant progressivement la place à la confrontation tant dans les relations internationales que nationales, voire au sein même de nombre d'entreprises.

Dans ce contexte, l'année 2021 est une année charnière pour Covéa Finance. Après avoir assuré la continuité de nos activités et de nos clients et la sécurité de nos collaborateurs, nous avons révisé avec sérénité et agilité nos analyses de l'environnement pour adapter en conséquence notre plan stratégique Ambition 2026.

Nous avons, dans un premier temps, renforcé notre socle et nos fondamentaux en menant un important travail de réorganisation des fonctions de contrôle et de leur gouvernance. Nous avons ensuite engagé un vaste projet de refonte de notre Université Interne en vue de pérenniser et transmettre nos savoir-faire tant dans notre philosophie de gestion que de maîtrise des risques ou de management.

Sur ces bases, et malgré un contexte complexe, Covéa Finance a su repartir de l'avant en :

- renforçant son équipe commerciale avec une nouvelle politique de commercialisation et une stratégie de communication innovante, ce qui nous a permis de conquérir de nouveaux clients et de développer notre collecte OPC ;

- accélérant notre engagement citoyen, avec la montée en puissance de nos activités de mécène et de nos activités d'intérêt général, avec la publication d'une charte RSE concrète impliquant tous les collaborateurs de Covéa Finance ;
- innovant par le lancement de nouveaux fonds en prise avec leur époque, tels que « Covéa Renouveau France » ou « Covéa Sélection UK » ou l'investissement sur de nouvelles classes d'actifs comme le capital-investissement où nous avons créé un nouveau fonds « Covéa Accompagnement III » pour répondre aux attentes de notre actionnaire et client ;
- développant nos engagements en matière de finance durable par la poursuite de la labellisation de fonds ISR, de fonds Solidaires et de fonds environnementaux, tout en continuant de décliner la prise en compte des critères extra-financiers dans tous nos processus de gestion.

En parallèle, nous avons poursuivi la modernisation de l'architecture technique de notre système d'information pour faciliter et sécuriser le traitement des opérations, tant en interne, qu'en situation de télétravail, et nous avons amélioré la maîtrise des risques de cybersécurité en nous dotant d'une équipe dédiée.

Nous poursuivons aussi notre projet ATLAS de transformation digitale de la société avec la généralisation de la signature électronique dans tous les métiers, le déploiement de notre nouveau système d'archivage électronique (SAE) et le choix de notre outil de gestion de contenus d'entreprise (ECM).

À l'occasion de nombreuses actions organisationnelles mises en place en 2021, nous pouvons citer la révision de la composition de nombreux comités afin d'y élargir la représentativité des métiers, la nouvelle organisation des équipes de Recherche pour une plus grande proximité vis-à-vis de la Gestion, la mise en place d'un comité d'audit et de conformité autour de toutes les fonctions de contrôle et des managers opérationnels.

Bien évidemment, nous avons aussi poursuivi nos travaux d'adaptation aux évolutions réglementaires impactant notre industrie (PRIIPs, CSDR, SFDR, Loi énergie climat, Directive DORA, Cloud, LAC, etc.).

Le comité de direction de Covéa Finance remercie l'ensemble de ses collaborateurs et de ses partenaires pour leur mobilisation au service de l'entreprise et de ses clients.

Alors même que nous finalisons la clôture de nos comptes 2021, le 24 février 2022, les troupes militaires russes envahissent le territoire ukrainien. Face à cette déclaration de guerre, les 27 membres de l'Union européenne mettent en place les mesures de rétorsion les plus sévères jamais mises en œuvre par l'Union européenne : sanctions financières, embargos et gels d'avoires sans toutefois couper l'approvisionnement en pétrole et en gaz.

Afin de préserver les intérêts de la société et de nos clients, nous avons été amenés à activer notre cellule de gestion de crise afin de prendre toutes dispositions nécessaires pour maîtriser les risques de marché, anticiper d'éventuelles

défaillances de nos partenaires et sous-traitants, et renforcer le niveau de sécurité de notre système d'information.

N'ayant pas de clients sur cette zone, et peu d'actifs directement ou indirectement engagés en Russie ou en Ukraine, nous n'avons pas eu à déplorer de sinistres ayant un impact significatif sur nos comptes, même si à la date où nous rédigeons ce rapport, il est trop tôt pour apprécier tous les effets directs et indirects de cette crise.

8. Les évolutions prévisibles

Depuis quelque temps déjà, nous identifions de nombreuses composantes d'un cocktail inflationniste persistant que la crise russo-ukrainienne du début d'année 2022 exacerbe : pressions structurelles sur les matières premières liées à la transition écologique, tensions sur les prix des matières premières énergétiques et agricoles dont la Russie et l'Ukraine sont parmi les principaux producteurs, risques de pression salariale.

En effet, le conflit en Ukraine est venu révéler un niveau de dépendance énergétique européen, ainsi que sur les métaux critiques, à l'image du risque de pénurie sur les microprocesseurs, identifié lors de la pandémie de Covid-19. Ce conflit est aussi l'expression de la remise en cause des équilibres géopolitiques post-chute du mur de Berlin et d'un environnement mondial moins coopératif, sujets que nous évoquons depuis plusieurs années.

Après la pandémie et le rôle de la Chine, cet épisode rappelle de nouveau l'épineuse question de la dépendance des pays européens à certains éléments stratégiques. La nécessité de la relocalisation des filières critiques et la volonté affichée de certains gouvernements de relancer les budgets militaires ont des conséquences :

1. une inflation durable ;
2. une hausse supplémentaire de l'endettement qui devra être financée.

Comment les banques centrales vont-elles gérer ce dilemme à l'heure où elles souhaitent inverser leurs politiques monétaires exceptionnellement accommodantes lors de la pandémie de la Covid-19 ? Souveraineté, autarcie, autosuffisance ont un coût !

Dans ce contexte de taux haussier, nous maintenons notre exigence sur les points d'intervention sur les marchés obligataires et nous préférons le statut d'actionnaire plutôt que créancier, un statut préférable en période d'inflation élevée et persistante.

Sur les Actions, la guerre en Ukraine est survenue dans un environnement de marchés chers. Si la baisse de marché nous offre des opportunités sur nos points d'intervention, nous nous devons de maintenir notre sélectivité dans le choix des entreprises qui pourront surmonter la crise et relever les multiples défis auxquels elles seront confrontées.

À l'aube de cette nouvelle année 2022 et alors même que les incertitudes sur la fin de la pandémie, sur sa bonne gestion et sur le monde qui en découlera demeurent, Covéa Finance poursuit son cycle d'objectifs stratégiques Ambition 2026 que nous vous avons présenté l'an dernier.

Les conflits aux portes de l'Europe et les tensions géopolitiques et inflationnistes en découlant rendent plus nécessaire que jamais la bonne réalisation des actions engagées en interne, à savoir :

- la bataille des encours existants, car nous devons sécuriser les flux dans un environnement où nous sommes de plus en plus challengés et que la maîtrise des coûts, avec un accroissement des exigences de reportings extra-financiers, nécessite une taille critique ;
- la bataille des encours externes, pour proposer nos expertises en gestion active aux institutionnels et CGPI car nous devons aussi être en mesure de conquérir et de fidéliser de nouveaux clients ;
- la bataille de l'innovation et de l'attractivité, en nous appuyant sur notre culture d'expertise et d'innovation, dans tous les métiers pour anticiper les ruptures évoquées ;
- la bataille du collectif, car nous sommes convaincus que seul un travail d'équipe nous permettra de gagner ces batailles, avec l'engagement de chacun sur les thèmes transversaux qu'elles portent tels que l'organisation de la veille et de notre communication, l'offre de produits et de services performants à partir d'expertises et de moyens adaptés, et la culture de l'innovation.

Leur réussite se réalisera en conservant la maîtrise de la progression de nos coûts, la bonne maîtrise des données y compris extra-financières, la bonne adaptation de nos chaînes de traitement des opérations et de maîtrise des risques en anticipant l'adaptation nécessaire à notre environnement. Pour cela, nous devons rester agiles dans notre plan stratégique tout en nous poussant individuellement à l'innovation et à l'initiative collégiale et surtout en restant un pôle d'excellence et d'attractivité pour un actionnaire et client ambitieux.

En ce sens, ce début d'année 2022 voit la poursuite de nos investissements humains et technologiques ainsi que la labellisation de certains de nos fonds pour accompagner les enjeux environnementaux et sociaux (label ISR) et soutenir les acteurs économiques (label Relance). Nous poursuivons aussi nos investissements dans des classes d'actifs nouvelles pour Covéa Finance (non coté, dette privée, etc.), démarche s'accompagnant de création de fonds.

9. Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de l'exercice 2021, le montant des honoraires des deux commissaires aux comptes comptabilisé au titre de la certification des comptes s'élève à 140 k€.

Compte rendu relatif à notre Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE)

Indépendamment des engagements ESG pris dans nos politiques d'investissement en tant que société et acteur de notre environnement, il devenait important de communiquer à nos collaborateurs, à nos futurs collaborateurs, à nos sous-traitants ainsi qu'à tous nos partenaires, les réalisations et les engagements de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) de Covéa Finance en les centralisant dans une charte que nous avons publiée en 2021.

À travers cette charte, Covéa Finance souhaite ainsi mettre en avant et continuer à donner toujours plus de sens à ses activités tout en répondant à une attente importante de nos différentes parties prenantes vis-à-vis du rôle qu'incarne l'entreprise. Avec la mise en place de notre charte RSE, notre ambition est de créer un impact sociétal fort, inclusif et concret au sein de notre structure.

Cette charte, qui sera appelée à évoluer dans le temps, affiche nos réalisations et nos ambitions en matière d'impact sociétal pour assurer la performance opérationnelle et financière à long terme de l'entreprise. Notre objectif est donc d'impacter positivement notre société au sens large à travers des évolutions positives et durables mobilisant chacun d'entre nous (collaborateurs et managers) ainsi que nos partenaires.

Pour accompagner chacun vers un monde de croissance durable, nous avons sélectionné une série d'actions concrètes que nous avons regroupées en six domaines :

- égalité des chances et préservation de l'emploi, pour un monde où chacun puisse trouver ou retrouver sa place ;
- Savoirs - Education et Culture, donner accès et transmettre le savoir au plus grand nombre ;
- prévention des risques, pour un monde qui prévient les risques de la vie ;
- territoires et proximité, pour un monde qui vise la cohésion territoriale ;
- environnement et Transition énergétique, pour un monde qui maîtrise son impact environnemental ;
- responsabilité d'entreprise, pour une entreprise citoyenne et éthique.

Les engagements énoncés dans ces différents domaines visent :

- à consolider notre réputation vis-à-vis des parties prenantes et de nos clients ;
- à renforcer la fierté d'appartenance en interne, mais aussi la fierté d'investir dans nos produits ;
- à participer à l'attractivité de notre structure en matière de recrutement ;
- à contribuer à l'anticipation et à la prévention des risques sociaux, écologiques et juridiques ;
- à pérenniser et assurer la transmission des savoirs ;
- à réduire les coûts liés à la consommation de ressources ou à la production de déchets.

Nous avons aussi dédié une ressource afin de coordonner, tant en interne qu'avec le Groupe, nos actions RSE, d'en mesurer les impacts sur nos accords et sur notre Document Unique de Prévention des Risques (DUERP), de piloter les actions mises en œuvre et d'amélioration, d'en suivre les indicateurs, de réaliser une veille prospective des bonnes pratiques et de participer aux actions de communication interne et externe en matière de RSE.

Parmi les principales actions et les indicateurs rendant compte de nos réalisations en 2021, nous pouvons ainsi citer :

- un index d'égalité Homme Femme de 89/100, en amélioration continue depuis 3 ans ;
- une population féminine représentant 44 % de nos effectifs et présente dans tous les métiers et tous les niveaux de responsabilités, en proposant un cadre de travail adaptable aux contraintes familiales et incluant diverses formules de télétravail accessibles à tous ;
- un objectif de tendre vers une représentation plus significative des femmes parmi les équipes participant à nos décisions d'investissement (équipes de Gestion, d'Analystes, de Contrôle des Risques dont la population féminine représente 30 % des effectifs au 31 décembre 2021) en tenant compte de notre plan prévisionnel 2022 de recrutement et des réalités du marché de l'emploi sur ces métiers ;

- l'accueil sur site de nos stagiaires (8 % de l'effectif) en les intégrant dans une formation de découverte de nos métiers et en leur confiant de vrais projets rémunérés au-delà des seuils légaux ;
- l'intégration de 24 nouveaux collaborateurs en privilégiant la diversité des formations et des parcours antérieurs ;
- un soutien croissant aux personnes en situation de handicap (3,7 % de notre effectif au 31 décembre 2021) en aménageant les conditions de travail et en initiant divers projets de soutien direct et indirect pour 2022 ;
- un soutien financier apporté directement à 28 formations et établissements d'enseignement nationaux ;
- un soutien financier de 0,10 % de notre chiffre d'affaires apporté dans le cadre de notre mécénat culturel auprès de la Fondation Musique et Radio - Institut de France, du Cercle de l'Harmonie et du Théâtre des Champs-Élysées et par le biais de nos fonds solidaires à l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) et à France Active Investissement et un objectif de développement de nos missions d'intérêt général ;
- un accès pour tous les collaborateurs, quel que soit l'âge, à nos programmes de formations internes ou certifiantes (63 % des collaborateurs ont suivi une formation en 2021) avec une moyenne de 14,5 heures de formation par collaborateur ;
- la mise en œuvre et l'évolution des outils et dispositifs pour préserver la santé des salariés et pour respecter leurs droits à la déconnexion en situation de télétravail ;
- la mise en place d'une formation dédiée sur la prévention des risques liés au télétravail à destination de tous les salariés ;
- une formation à la sécurité incendie et aux gestes de premiers secours tant sur le lieu de travail qu'à domicile, suivie par 78 % des salariés ;
- une politique de sélection de nos sous-traitants et fournisseurs favorisant la proximité et les territoires (tous

nos principaux sous-traitants ont leurs équipes et leurs données sur le territoire ou au sein de l'Union européenne) et 100 % de nos métiers et de nos équipes sont situés sur le territoire français ;

- la mise en place d'un forfait mobilité durable favorisant l'utilisation des transports à mobilité douce ou alternatifs et l'incitation à utiliser les transports en commun pour les déplacements (suivie par 88 % des collaborateurs) ;
- la volonté de réduire notre empreinte énergétique avec entre autres la généralisation des sources d'éclairage à basse consommation (en 2021, 52 % de nos points lumineux sont déjà en Led et les autres en basse consommation), l'extinction systématique des éclairages et du chauffage le soir et le week-end. Notre consommation électrique a été réduite à 274 MWh en 2021 contre 284 MWh en 2020 ;
- la volonté de réduire notre empreinte environnementale avec une généralisation des robinets d'eau à arrêt automatique (65 % en 2021) pour une consommation en eau de 851 m³, qui se poursuivra en 2022 ;
- la mise en place du recyclage systématique de nos déchets, y compris électroniques (100 % du papier, du carton et du matériel électronique et informatique) ;
- la mise en place de critères qualitatifs et extra-financiers dans la politique de rémunération de la société concernant les dirigeants et les preneurs de risques ;
- une communication systématique et accessible de nos comptes, de nos engagements (politiques) en termes d'éthique des affaires avec des rapports rendant compte de nos engagements (11 politiques disponibles sur notre site internet).

Rapport 2021 relatif à la politique de rémunération de Covéa Finance

Covéa Finance, en tant que gestionnaire, attache une importance particulière au respect de l'ensemble des dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM ») et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 sur les gestionnaires d'OPCVM (ci-après désignée la « Directive OPCVM 5 »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur le fonds.

1. Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au cours de l'exercice 2021, le montant total des rémunérations annoncées par Covéa Finance à l'ensemble de son personnel (185 personnes au 31 décembre 2021) s'est élevé à 14 003 185 €. Ce montant se décompose comme suit :

- 11 209 251 €, soit 80 % du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations fixes ; et
- 2 793 756 €, soit 20 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations variables totales. Le versement de rémunérations variables a concerné, pour l'exercice 2021, 131 personnes. Un collaborateur a été concerné par un différé de rémunération variable sur 3 ans.

Sur le total des rémunérations annoncées par le gestionnaire au titre de l'exercice, 7 269 381 € concernaient les cadres salariés de Covéa Finance dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds, tel que défini dans notre politique de rémunération 2021.

2. Montant des rémunérations versées par le fonds au personnel du gestionnaire

Covéa Finance ne pratique pas d'intéressement aux plus-values réalisées (ou *carried interest*) et aucune rémunération (fixe ou variable) à destination des gérants n'est versée par le fonds.

3. Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque du fonds et sur la gestion des conflits d'intérêts

En février 2017, Covéa Finance a mis en conformité avec la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (directive OPCVM 5) sa politique de rémunération existante, revu le règlement intérieur de sa commission de rémunération et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation tout en procédant à un travail d'identification des collaborateurs de son personnel impactés par les nouvelles dispositions en matière de rémunération issues de la Directive AIFM et de la Directive OPCVM 5 et de ses textes de transposition (ci-après la « Population Identifiée »). Il s'agit des collaborateurs respectant les deux conditions cumulatives suivantes :

- appartenant à une catégorie de personnel bénéficiant d'une rémunération variable et susceptible d'avoir un impact sur le profil de risque du gestionnaire ou du fonds géré ; et
- ayant une rémunération variable supérieure à 200 000 € traduisant le niveau de responsabilité sur le profil de risque.

Lorsque la rémunération de la Population Identifiée varie en fonction des performances, son montant total, qui est plafonné à un niveau inférieur à sa rémunération fixe, est établi par le gestionnaire en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité

opérationnelle à laquelle il appartient et/ou du panier de portefeuille (OPC, FIA et Mandat) avec celles des résultats d'ensemble du gestionnaire. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers.

L'ensemble des principes sont décrits dans la politique de rémunération de Covéa Finance, disponible sur son site internet.

4. Gouvernance et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération est revue annuellement par la commission de rémunération définie par les statuts de Covéa Finance, composée :

- du Président du comité de surveillance de Covéa Finance ;
- de deux représentants du groupe Covéa, indépendants de Covéa Finance, dont au moins un d'entre eux participe au comité des rémunérations du groupe Covéa ; et
- de la Présidente de Covéa Finance.

Conformément à la réglementation, la majorité des membres de la commission de rémunération n'exerce pas de fonctions exécutives au sein de Covéa Finance et n'en est pas salariée.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation

Exercice 2021

Conformément aux dispositions du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers en vigueur au moment de la clôture, Covéa Finance rend compte des frais d'intermédiation versés au cours de l'exercice 2021 qui ont représenté un montant total supérieur à 500 000 €.

Les frais d'intermédiation sont les frais, toutes taxes comprises, perçus directement ou indirectement par les prestataires de services d'investissement.

Les frais liés aux services d'aide à la décision d'investissement sont pris en charge par Covéa Finance sur ses propres ressources. Cette décision s'applique aussi bien à la gestion individuelle sous mandat qu'à la gestion collective.

Le choix des intermédiaires pour le service d'exécution des ordres sur les marchés organisés ou de gré à gré est fait parmi des intermédiaires préalablement référencés par un comité de référencement. Une fois référencés, ces intermédiaires sont revus par un comité *ad hoc* composé des Directeurs de Gestion, des responsables d'équipe de Gestion, du pôle Juridique et Conformité, du service Middle-Office et du service Contrôle Interne. Ce comité examine une fois par an la notation établie de manière objective des prestataires de

services d'exécution sur la qualité de l'exécution, tout en sanctionnant la qualité du règlement-livraison. L'organisation des comités entre dans le cadre de la procédure de sélection des intermédiaires.

Pour les marchés actions, ETF et « programme trading » inclus, les frais d'intermédiation relatifs aux services d'exécution des ordres sont inclus dans le courtage alloué à chaque intermédiaire de la liste. Les frais d'intermédiation relatifs au service d'exécution des ordres ont représenté au cours de l'exercice 2021 un montant de 3 657 560 €.

La procédure de sélection des intermédiaires a également pour objectifs de prévenir et gérer les potentiels conflits d'intérêts. À ce titre, Covéa Finance fait appliquer, pour les frais d'intermédiation, un barème unique par classe d'actifs et zone géographique, indépendamment des volumes traités.

Notre politique de sélection et d'exécution des prestataires de services d'investissement est disponible sur notre site internet dans la rubrique « Nos rapports et nos politiques », ou sur simple demande.

Dans le cadre de notre activité, notre politique de sélection d'intermédiaires sera amenée à évoluer.

Compte rendu annuel de la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial

Exercice 2021

En application des dispositions prévues par l'article L.533-22 du Code monétaire et financier et des articles 314-100 à 314-102 et 319-21 à 319-23 du Règlement de l'Autorité des marchés financiers, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice 2021 et portant sur les conditions dans lesquelles Covéa Finance a décidé d'exercer les droits de vote attachés aux titres détenus dans les portefeuilles des OPCVM, des FIA et des mandats dont elle assure la gestion.

Dans le cadre de son document « Politique d'engagement actionnarial », Covéa Finance s'était engagée pour le seizième exercice de vote obligatoire pour les sociétés de gestion de portefeuilles à voter conformément aux critères définis ci-dessous :

- voter dans les assemblées de ses trente plus grosses positions cumulées dans les sociétés de l'Union européenne, dans les portefeuilles OPCVM, FIA et mandats confondus au 31 décembre 2020 (sauf si ces titres étaient cédés à la date de l'assemblée générale) ;
- ne prendre en compte que les titres au porteur ;
- s'efforcer d'exercer son droit de vote dans les sociétés cotées européennes que Covéa Finance accompagne dans une démarche long terme et notamment les sociétés de

moyennes capitalisations pour lesquelles Covéa Finance a une part significative du capital (supérieure à 1,5 % du capital et des droits de vote). Covéa Finance s'était également engagée à voter aux assemblées des sociétés qu'elle accompagne dans une démarche de long terme aux États-Unis. Cependant, le vote sur ce périmètre a été suspendu en 2018 en raison de complexités juridiques et administratives. Enfin, Covéa Finance exerce son droit de vote dans des entreprises cotées uniquement.

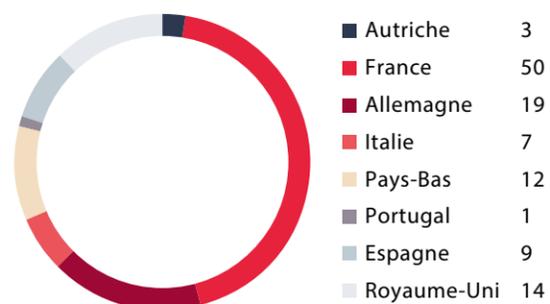
En effet, sur l'exercice 2021, la majorité de l'investissement sur des entreprises non cotées s'est faite par le biais de fonds de fonds (non concernés par l'exercice du droit de vote). Concernant les titres solidaires non cotés sur lesquels Covéa Finance est investie, ils ne sont pas pris en compte lors de la définition annuelle du périmètre de vote de Covéa Finance. Ce périmètre se base sur les investissements cotés en direct de Covéa Finance, hors détentions stratégiques du Groupe. De plus, notre prestataire externe qui permet à Covéa Finance de voter lors des assemblées générales et étant l'intermédiaire auprès des dépositaires, n'intègre pas cette catégorie d'actifs. En conséquence, Covéa Finance n'exerce pas ses droits de vote sur les titres solidaires non cotés sur lesquels elle est investie.

Covéa Finance a recours à des services rendus par des conseillers en vote. Covéa Finance se base sur l'analyse des résolutions présentées en assemblée générale par ISS, au regard des exigences formulées par Covéa Finance dans sa politique d'engagement actionnarial.

1. Assemblées générales votées

Au 31 décembre 2021, Covéa Finance a exercé son droit de vote dans 115 assemblées européennes, dont 50 assemblées générales françaises et 65 hors de France.

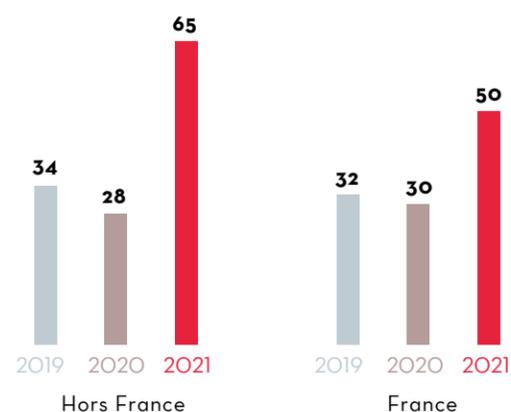
Assemblées générales votées en 2021 - Répartition par pays



Dans le cadre de la refonte de la politique d'engagement actionnarial de Covéa Finance initiée en 2016 et poursuivie en de 2017 à 2021, la société a décidé de mettre en place un dialogue actionnarial approfondi et personnalisé avec les différentes entreprises du périmètre de vote.

Par ailleurs, Covéa Finance dans le cadre de la normalisation de ses procédures, a décidé de ne pas s'exprimer sur les assemblées générales entraînant un blocage des titres.

Évolution de l'exercice du droit de vote 2019/2020/2021



Au 31 décembre 2021, le nombre total de sociétés dans lesquelles Covéa Finance pouvait disposer d'un droit de vote s'élève à 459, représentant un volume d'actions cotées de 9 978 183 139 euros (à condition que les actions à la date de l'assemblée prévue en 2021 aient été inscrites dans le portefeuille d'un mandat, d'un FIA ou d'un OPCVM). Le nombre de sociétés composant le périmètre de vote choisi par la société au 31 décembre 2020 s'élevait à 115.

Taux de participation (en fin d'exercice)	115/459
Taux restreint au périmètre choisi par la société de gestion (en début d'exercice)	115/115

2. Répartition des votes

Résolutions pour	1 805
Résolutions contre	301
Abstentions	0
Nombre total de résolutions votées	2 106
Sur un total de résolutions agréées de	2 088
Résolutions non agréées par le conseil - vote pour	11
Résolutions non agréées par le conseil - vote contre	7

N.B. Résolutions agréées = résolutions préalablement validées par le conseil d'administration.

Résolutions non agréées = résolutions pour lesquelles le conseil d'administration a émis une recommandation négative ou ne s'est pas prononcé préalablement.

3. Motifs des votes négatifs

(comprenant les votes « contre » aux résolutions agréées et les votes « pour » aux résolutions non agréées)

Motifs des résolutions	France	Union européenne	Europe hors Union européenne	Hors Europe
Nomination des membres du conseil d'administration ou de surveillance	34	29	-	-
Nomination et rémunération des contrôleurs légaux des comptes	-	-	-	-
Modifications statutaires ayant un impact négatif sur les droits des actionnaires	-	-	-	-
Formalités et autres motifs	15	22	-	-
Opérations en capital considérées comme un dispositif anti-OPA*	88	21	-	-
Opérations financières/fusions	-	-	-	-
Rémunération des dirigeants et association des salariés au capital	72	19	-	-
Actionnariat salarié	-	-	-	-
Approbation des comptes et affectation du résultat	-	-	-	-
Résolutions externes (non agréées par le conseil)	1	-	-	-

* Les opérations prises en compte sont les suivantes : délégations au conseil pour émettre des bons de souscription, autorisations concernant les rachats d'actions jusqu'à 10%, modification statutaire concernant le droit de vote double ; etc.

Cas dans lesquels Covéa Finance n'a pas pu respecter les principes fixés dans son document « politique d'engagement actionnarial »

En 2021, Covéa Finance n'a pas voté en contradiction avec sa « politique d'engagement actionnarial ».

Covéa Finance tient à disposition des porteurs le détail des votes.

Cas dans lesquels Covéa Finance s'est trouvée dans une situation de conflits d'intérêts

Aucun.

N.B. Ce rapport ne porte pas sur les détentions stratégiques du groupe Covéa.

Rapport de contrôle interne sur le dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Exercice 2021

Le présent rapport rend compte des dispositions prises par Covéa Finance en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) conformément à l'article 320-20 8° du Règlement général de l'AMF modifié le 11 septembre 2019. Ce rapport a été présenté aux instances dirigeantes de Covéa Finance (comité de direction, comité d'audit et conformité) en février 2022. Il est annexé au rapport financier de la société et est transmis à l'Autorité des marchés financiers en avril 2022.

Préambule

Covéa Finance est la société de gestion de portefeuille de Covéa, Groupe réunissant les marques MAAF, MMA et GMF. Sa politique de gestion se singularise par une approche raisonnée du rapport rendement/risque au cours d'un processus d'investissement qui érige la collégialité en principe à tous les niveaux de décision.

En tant que société de gestion de Covéa, Covéa Finance s'est logiquement tournée vers la commercialisation de son offre au profit des sociétés de son Groupe d'appartenance, qu'il s'agisse de son offre de gestion sous mandat ou de sa promotion d'OPC créée sous une forme « dédiée » ou sous la forme « offerte au public ».

Covéa Finance met à disposition un service de gestion individuelle sous mandat aux entités du groupe Covéa (membres du Groupe ou partenaires) domiciliées en France ou en Europe. À ce jour, Covéa Finance ne réalise pas de développement commercial dans ce domaine.

En matière de commercialisation des OPC, Covéa Finance poursuit le développement de son offre de placement en direct auprès d'investisseurs professionnels (sociétés de gestion, banques privées, assureurs, mutuelles, IRP) et a également recours à une commercialisation intermédiée par le biais de plateformes de référencement/placement d'OPC permettant d'assurer leur distribution.

Parmi les faits marquants affectant le dispositif LCB-FT, on peut citer :

- l'ouverture de la commercialisation des OPC vers de nouveaux pays européens ;
- le développement de nouveaux produits et de nouvelles classes d'actifs ;
- l'utilisation des données de l'INPI pour renforcer les contrôles sur les clients.

1. Description de l'organisation du contrôle interne, des dispositifs de LCB-FT et de gel des avoirs

1.1 Moyens humains mis en œuvre

Covéa Finance a confié la mission de garantir le respect des dispositions relatives à la participation des organismes financiers, à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme à Monsieur Ludovic Jacquier, Directeur Général Délégué, en charge des fonctions Supports et de Contrôle.

Dans l'exercice de cette mission, il s'appuie sur Monsieur Maxime Perron, désigné Responsable Opérationnel de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, et identifié comme correspondant et déclarant auprès de Tracfin. En son absence, Monsieur Sébastien Desbois (RCCI) a vocation à garantir la continuité des échanges avec Tracfin et a également été identifié auprès de Tracfin.

Il est en charge d'une part, de l'ensemble du dispositif de contrôle du blanchiment (y compris la veille juridique et la formation du personnel) et d'autre part, de l'analyse de toute déclaration de soupçon émise par les collaborateurs avant la transmission à Tracfin.

1.2 Formation

Tout nouveau collaborateur suit un parcours d'intégration incluant une formation au dispositif de lutte anti-blanchiment. Les procédures détaillées lui sont remises. En parallèle, une formation en *e-learning* a été conçue et déployée à destination de l'ensemble du personnel. Par ailleurs, des présentations spécifiques avec un panel restreint de collaborateurs (dépendant des sujets et du risque LCB-FT lié à l'activité métier comme par exemple sur le non-coté) sont également organisées au cours de l'année.

2. Les procédures de contrôle interne mises en place en fonction de l'évaluation du risque de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme

2.1 Cartographie des risques

Covéa Finance s'appuie sur les informations publiques et les listes officielles (GAFI, Européenne et Française) relevant un risque pays important afin d'intégrer cet élément dans son processus d'évaluation des risques LCB-FT.

À ce titre, Covéa Finance dispose de deux cartographies des risques reprises dans la procédure interne de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme :

- une cartographie sur le « passif » utilisée comme référentiel lors de l'application du processus d'évaluation et de classification interne des risques LCB-FT. Cette évaluation est réalisée pour chaque relation d'affaires (clients, tiers et partenaires) ;
- une cartographie sur « l'actif », permettant de déterminer les risques LCB-FT liés aux investissements réalisés par le Front-Office de Covéa Finance.

2.2 Procédures

La méthodologie d'évaluation du risque de blanchiment et de financement du terrorisme est décrite dans la procédure LCB-FT de Covéa Finance. Celle-ci est actualisée de manière périodique, la dernière version datant de novembre 2021.

La procédure rappelle notamment les obligations en termes de connaissance des tiers (clients et intermédiaires) ainsi que les pièces justificatives à collecter dans le cadre de la mise en œuvre des diligences appliquées selon le niveau de vigilance déterminé à la relation d'affaires.

On retrouve également la description des diligences à réaliser sur les investissements réalisés en direct ou dans le cadre de l'activité de multigestion (capital-investissement inclus).

La procédure décrit le dispositif de surveillance des opérations ainsi que la démarche à suivre dans le cadre d'une déclaration de soupçon.

Les notions clés de « Listes Pays », « Entités assujetties », « Bénéficiaires Effectifs » et de « Personnes Politiquement Exposées » sont aussi traitées dans la procédure.

La procédure précise par ailleurs les dispositions prises dans le cadre du recrutement du personnel et de la formation dispensée à l'ensemble des collaborateurs de la société.

2.3 Dispositif de contrôle

Covéa Finance a défini un plan d'action annuel qui repose sur les risques inhérents à son activité. L'ensemble des thèmes traités vient répondre aux risques et aux obligations en lien avec le dispositif organisationnel, l'activité commerciale et les investissements réalisés par le Front-Office.

Il existe également une cartographie globale des risques, administrée par l'équipe Contrôle Interne, qui recense les différents risques associés aux missions et aux responsabilités du responsable opérationnel de la LCB-FT.

L'équipe Commercialisation en charge de l'activité commerciale exerce une vigilance permanente quant à l'identification des clients et des prospects et s'assure de l'intégration de leurs transactions. La Commercialisation et le correspondant Tracfin travaillent conjointement à la réalisation des diligences sur les clients.

Contrôle permanent

Le dispositif de contrôle est porté en premier niveau directement par les opérationnels travaillant dans les services de la Commercialisation, de la Gestion, de la Recherche et les Ressources Humaines. Les contrôles de deuxième niveau sont, quant à eux, uniquement réalisés par le responsable opérationnel de la LCB-FT ou le RCCI selon les cas.

Contrôle périodique

Le plan de contrôle suivi chaque année est disponible dans la procédure LCB-FT de Covéa Finance. Il couvre les diligences réalisées sur les clients, les investissements et les flux ainsi que la révision du cadre procédural et la réalisation de formations périodiques pour les collaborateurs.

Outils et moyens techniques

Covéa Finance dispose d'outils internes et a également recours à des outils externes.

Outils internes :

- un outil de marquage des ordres est utilisé afin de réaliser le suivi des flux entrants et sortants ;
- un reporting sur le périmètre des investissements permet d'identifier les actifs les plus risqués (exemples de critères : place de cotation, type d'instruments, localisation) ;
- une centralisation des informations et de la documentation des clients dans une base de données (CRM).

Outils externes :

- un outil de screening permettant d'identifier les entités, de rechercher l'identité des personnes physiques dirigeantes ainsi que celle des Bénéficiaires Effectifs (solution ORBYS) ;
- un outil d'identification des Personnes Politiquement Exposées (PPE) et de recherche d'informations négatives (Module World Compliance associé à la solution ORBYS) ;
- un accès aux listes officielles de gel des avoirs, liste des pays à risque (GAFI, Union européenne, France) ;
- un accès aux données de l'INPE utilisées pour l'identification des bénéficiaires effectifs des entités françaises.

2.4 Dispositif de vigilance

La mise en œuvre du dispositif de vigilance est fondée sur des processus formalisés couvrant notamment les risques liés aux clients, aux flux d'opérations et aux facteurs géographiques.

Risques liés aux clients

Mise en œuvre du gel des avoirs : Une recherche des clients est réalisée par rapprochement et repérage avec la liste de la Direction générale du Trésor.

Détection des PPE : Une recherche des clients est réalisée par rapprochement et repérage avec les listes ORBYS. Le dispositif comprend la validation de l'entrée ou du maintien de la relation d'affaires par les représentants du comité de commercialisation.

Risques liés aux flux d'opérations

Entrée en relation d'affaires : Lors de l'entrée en relation avec une nouvelle personne morale, après avoir identifié la personne, Covéa Finance détermine le niveau de risque de cette personne au travers la classification des risques LCB-FT.

Opérations suspectes : Covéa Finance exerce une vigilance régulière et veille à la cohérence des opérations effectuées. Des requêtes sont réalisées permettant de détecter des mouvements atypiques et de vérifier le respect des procédures.

Risques liés aux facteurs géographiques

Pays tiers à hauts risques : lors de la vérification de l'identité du client, un rapprochement est réalisé entre les listes GAFI, la liste européenne et française de paradis fiscaux avec les données liées à la domiciliation des clients.

3. Les incidents et les insuffisances constatés ainsi que les mesures correctrices apportées

L'intégralité du plan de contrôle LCB-FT a été exécutée. Il n'y a pas eu d'incident significatif constaté lors de cet exercice.

Les contrôles effectués en 2021 par le Chargé de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme n'ont pas révélé d'anomalies particulières et n'ont donc pas justifié de déclarations de soupçon auprès du service Tracfin.

Les actions d'ajustement ou les demandes d'informations complémentaires portant sur des points soulevés par les contrôles ont pu être mises en œuvre dans les délais impartis.

4. Contrôle interne en matière de LCB-FT dans le cadre des dispositifs ou activités spécifiques

4.1 Externalisation

L'activité de dépositaire est sous-traitée à deux prestataires, CACEIS Bank et SGSS Fund Services Operation. Ces deux entités, basées en France, sont assujetties à la réglementation LAB. Ces deux prestataires nous communiquent leurs rapports sur le dispositif de contrôle interne réalisés par un auditeur indépendant et dans lesquelles sont décrits les organisations et l'environnement de contrôle en matière de lutte contre le blanchiment et les contrôles clés.

4.2 Tierce introduction

Covéa Finance a recours à des tiers introducteurs afin d'assurer la distribution des OPC, ce type de relation est formalisé contractuellement avec :

- Federal Finance ;
- Cholet Dupont GESTION ;
- ODDO BHF ;
- Swiss Life Banque Privée.

Description des modalités de contrôle de l'exécution de la convention passée avec une tierce introduction

Pour chaque tiers introducteur, une convention est mise en place dans laquelle figure un article sur la LCB-FT et les obligations à mettre en œuvre :

- obligation de respecter et se conformer aux lois, règlements et dispositions françaises et européennes relatives à la LCB-FT ;
- engagement à vérifier l'identité de ses clients et bénéficiaires effectifs le cas échéant ;
- le distributeur déclare qu'il a mis en place un dispositif de prévention de la LCB-FT adapté à la réglementation applicable ;
- le distributeur s'engage à répondre à toute demande d'information de Covéa Finance et à lui communiquer tout document attestant du respect de ses obligations en la matière.

4.3 Transferts de fonds

Non applicable à Covéa Finance.

4.4 Correspondance bancaire

Non applicable à Covéa Finance.

5. Compléments d'information concernant les succursales ayant leur siège social dans un autre État membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen

Non applicable à Covéa Finance.

Bilan au 31 décembre 2021

Actif (en euros)	31/12/2021			31/12/2020
	Montant brut	Amortissement/ provision	Montant net	
Immobilisations incorporelles	1 015 660	635 910	379 750	688 585
Immobilisations corporelles	8 609 836	7 629 190	980 646	1 376 018
Immobilisations financières	7 079 904	12 023	7 067 880	7 442 721
Immobilisations en cours	104 491		104 491	
Total 1	16 809 891	8 277 123	8 532 767	9 507 324
Créances clients	12 314 412		12 314 412	11 712 116
Autres créances	94 764		94 764	54 477
Valeurs mobilières de placements	102 371 436	625 310	101 746 126	81 647 956
Disponibilités	1 017 957		1 017 957	2 147 573
Charges constatées d'avance	4 364 968		4 364 968	3 553 993
Intérêts à recevoir	89 360		89 360	172 261
Total 2	120 252 895	625 310	119 627 586	99 288 376
Total général	137 062 786	8 902 433	128 160 353	108 795 700

Passif (en euros)	31/12/2021	31/12/2020
Capital	24 901 254	7 114 644
Réserve légale	2 490 125	711 464
Réserve indisponible		28 164
RAN	35 894 542	45 346 988
Autres réserves		946 485
Prime de fusion		4 296 782
Prime d'apport		454 203
Résultat de l'exercice	30 830 175	21 935 953
Total 1	94 116 096	80 834 683
Provision pour risques		305 000
Provision pour charges	300 000	220 000
Total 2	300 000	525 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Act. dividendes à distribuer		
Dettes	33 744 257	27 436 017
Différence de Conv. Passif		
Total 3	33 744 257	27 436 017
Total général	128 160 353	108 795 700

Compte de résultat en liste 2021

(en euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits d'exploitation		
Commissions de gestion sur mandats	14 118 870	9 918 544
Commissions de gestion sur OPC	114 387 602	99 349 256
Frais administratifs et comptables	3 023 803	4 062 779
Produits annexes	553 311	-
Montant total du CA	132 083 587	113 330 579
Autres produits accessoires	15 062	38 727
Reprise de provisions d'exploitation	62 914	61 279
Total I	132 161 563	113 430 585
Charges d'exploitation		
Autres charges externes	60 558 649	53 382 141
Impôts, taxes et versements assimilés	3 887 378	4 392 434
Charges de personnel	22 383 788	21 693 519
Autres charges	27 150	13 897
Dot, aux amortissements	1 017 075	1 480 616
Dot, aux provisions sur litiges	80 000	220 000
Jetons de présence	8 000	8 000
Total II	87 962 040	81 190 607
Résultat d'exploitation (I - II)	44 199 523	32 239 978
Produits financiers		
Autres produits et intérêts	238 309	316 606
Plus-values s/cessions de VMP	861 342	923 649
Gains de change	249 625	62 221
Reprises de provisions dépréciation imm. financières	114 813	52 969
Reprise provision dépréciation VMP	894 209	799 912
Reprises de provisions charges et risques financiers	-	112 123
Total III	2 358 298	2 267 480

(en euros)	Exercice 2021	Exercice 2020
Charges financières		
Autres intérêts	265	615
Charges sur cessions de VMP	992 244	390 067
Dotations aux provisions dépréciation Imm. Financières	12 023	114 813
Dotations aux provisions dépréciation Valeur Mobilière Placement	625 310	894 209
Pertes de change	89 888	358 584
Total IV	1 719 730	1 758 287
Résultat financier (III - IV)	638 568	509 193
Résultat courant avant impôts	44 838 090	32 749 171
Produits exceptionnels		
Reprises de provisions pour risques	305 000	220 000
Produits sur exercices antérieurs	-	48 722
Produits des éléments actifs cédés - imm. financières	-	388
Total V	305 000	269 110
Charges exceptionnelles		
Dotations aux amortissements exceptionnelles	5 078	-
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	726	9 169
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	42	-
Amendes Pénalités fiscales	-	- 48
Total VI	5 847	9 121
Résultat exceptionnel (V - VI)	299 153	259 989
Impôts sur les bénéfices (VII)	11 658 140	9 025 523
Participations des salariés (VIII)	2 648 929	2 047 684
Total des produits (I + III + V)	134 824 861	115 967 175
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	103 994 686	94 031 222
Résultat net comptable	30 830 175	21 935 953

Rapport des Commissaires aux comptes

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

À l'associé unique de la société
Covéa Finance
 8-12, rue Boissy d'Anglas
 75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Covéa Finance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de la Covid-19 crée des conditions particulières pour la réparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 7 avril 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Philippe CHEVALIER

Philippe Chevalier

Deloitte & Associés



Olivier Galiène

Décision de l'associé unique

Texte des résolutions

Première résolution

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente qui avait été porté à la connaissance du comité de surveillance, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et sur l'activité de la société au cours dudit exercice et la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne quitus à la Présidente et aux membres du comité de surveillance de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

L'associé unique décide, sur proposition de la Présidente, d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

• Bénéfice de l'exercice	30 830 174,88 €
• Report à Nouveau de l'exercice précédent	35 894 542,50 €
Total à affecter	66 724 716,38 €
• Dotation à la réserve légale	0,00 €
• Dividendes (41,60 € par action)	24 664 139,90 €
• Report à Nouveau après affectation	42 060 576,48 €
Total	66 724 716,38 €

Il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices les dividendes versés ont été pour :

2020	17 548 762 €
2019	16 230 224 €
2018	14 537 589 €

Troisième résolution

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion et constatant que le capital social de la société est entièrement libéré, décide, conformément à l'article 19 des statuts, en cas de distribution d'acomptes sur dividendes au titre de l'exercice en cours, de proposer une option entre le paiement en numéraire ou en actions de la société. Le prix d'émission des actions créées, en paiement d'acomptes sur dividendes, correspond au montant des capitaux propres divisé par le nombre d'actions.

Quatrième résolution

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente décision pour effectuer tous dépôts et formalités de publications légales en suite des décisions prises ci-dessus et de leurs réalisations.

Annexes aux comptes annuels

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021, dont le total est de 128 160 353 €, et le compte de résultat, dont le total des comptes de produits est de 134 824 861 €, dégagent un bénéfice de 30 830 175 €.

Les notes et les tableaux ci-après constituent L'ANNEXE. Ils font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Conformément à la décision de l'associé unique, le capital social de la société a été augmenté d'un montant de 17 786 610 € par incorporation de réserves pour le porter de 7 114 644 € à 24 901 254 €, en prélevant ce montant à due concurrence sur le compte Report à Nouveau. La valeur nominale des 592 887 actions composant le capital social est ainsi portée de 12 € à 42 €.

2. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Depuis la clôture des comptes, le 24 février 2022, les troupes militaires russes ont envahi le territoire ukrainien, entraînant une fermeture des marchés financiers russes et de nombreuses sanctions vis-à-vis des intérêts russes. Nous avons été amenés à activer notre cellule de gestion de crise afin de prendre toutes dispositions nécessaires pour maîtriser les risques de marché, anticiper d'éventuelles défaillances de nos partenaires et sous-traitants, et renforcer le niveau de sécurité de notre système d'information.

N'ayant pas de clients sur cette zone, et peu d'actifs directement ou indirectement engagés en Russie ou en Ukraine, nous n'avons pas eu à déplorer de sinistres ayant un impact significatif sur nos comptes 2021, même si à la date où nous rédigeons ce rapport, il est trop tôt pour apprécier tous les effets directs et indirects de cette crise.

3. Principes et méthodes comptables retenues

3.1 Principes généraux

Le présent bilan et le compte de résultat ont été établis dans le respect des dispositions des articles L.123-12 et L.123-13 du Code de commerce, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels sont établies suivant les règles du nouveau plan comptable adopté selon le règlement ANC 2014-03 et suivants.

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

3.2 Méthodes comptables utilisées

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les valeurs mobilières de placement, la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

4. Compléments d'informations relatifs au bilan

4.1 État de l'actif immobilisé

A - Immobilisations incorporelles et corporelles et amortissements

Désignation (en euros)	Début de l'exercice		Mouvements de l'exercice			Fin de l'exercice		Valeur nette comptable
	Valeur brute des immobilisations	Valeur brute des amortissements	Acquisitions	Cessions	Dotations/ Reprises	Valeur brute des immobilisations	Valeur brute des amortissements	
Immobilisations incorporelles	2 139 015	1 450 430	8 906	1 132 261	- 814 520	1 015 660	635 910	379 750
Logiciels	2 139 015	1 450 430	8 906	1 132 261	- 814 520	1 015 660	635 910	379 750
Immobilisations corporelles	8 341 884	6 965 865	309 041	41 089	663 324	8 609 836	7 629 190	980 646
Installations	3 605 362	3 457 835			112 476	3 605 362	3 570 311	35 051
Agencements	482 356	456 966	25 069		11 518	507 426	468 484	38 941
Matériel	3 428 861	2 348 405	255 986	41 089	488 820	3 643 758	2 837 226	806 532
Téléphones	37 623	30 553	23 499		13 959	61 122	44 512	16 610
Mobilier	773 179	672 106	4 487		36 551	777 666	708 657	69 009
Estampes	14 503					14 503		14 503
Immobilisations encours			104 491			104 491		104 491
Immobilisations incorporelles			104 491			104 491		104 491
Total	10 480 899	8 416 295	422 438	1 173 350	- 151 196	9 729 987	8 265 100	1 464 887

La détermination du coût d'entrée des immobilisations se fait au coût historique.

Acquisitions dans Covéa Finance :

- les logiciels sont amortis sur 3 ans en mode linéaire ;
- les installations, le mobilier et les agencements sont amortis sur 5 ans selon le mode linéaire ;
- le matériel est amorti sur 5 ans en mode linéaire.

Les amortissements sont enregistrés dans le poste Dotations aux amortissements dans le compte de résultat.

B - Immobilisations financières et autres immobilisations

Désignation des valeurs (en euros)	Prix de revient	Investis- sements	Prix de cessions	+/- values réalisées		Prix de revient	+ values latentes	- values latentes
				2021				
				+ values	- values			
Total immobilisations financières	7 453 028		- 934 413	560 783		7 079 398	2 082 288	- 12 023
Total autres immobilisations	104 506		- 104 000			506		
Total	7 557 534		- 1 038 413	560 783		7 079 904	2 082 288	- 12 023

En fin d'exercice, la valeur de souscription est comparée à la valeur de liquidation. En cas de moins-values latentes, une provision pour dépréciation est enregistrée dans le poste « Dotations aux provisions ».

Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

4.2 Créances selon ancienneté

(en euros)	Montant brut	1 an et moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances clients	12 314 412	12 314 412		
Fournisseurs débiteurs	38 622	38 622		
Personnel Salaires	7 273	7 273		
TVA à régulariser	327	327		
État produits à recevoir	48 542	48 542		
Total créances	12 409 175	12 409 175		

Les créances sont essentiellement constituées des créances clients qui correspondent à la facturation du mois de décembre 2021. Il n'y a aucune créance supérieure à un an.

4.3 Valeurs mobilières de placement

Désignation des valeurs (en euros)	Prix de revient	Investis- sements	Prix de cessions	+/- values réalisées		Prix de revient	+ values latentes	- values latentes
				2021				
				+ values	- values			
Obligations	12 076 980	12 114 680	- 6 000 000		- 658 480	17 533 180		- 443 684
Bon du trésor		4 196 672				4 196 672		- 49 153
OPC Covéa Finance	70 465 185	126 462 868	- 116 253 265	300 560	- 333 764	80 641 584	1 024 767	- 132 473
Total VMP	82 542 165	142 774 220	- 122 253 265	300 560	- 992 244	102 371 436	1 024 767	- 625 310

En fin d'exercice, la valeur de souscription est comparée à la valeur de liquidation. En cas de moins-values latentes, une provision pour dépréciation est enregistrée dans le poste « Dotations aux provisions ».

Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Disponibilités

Les liquidités en devises existant à la clôture de l'exercice sont converties en monnaie nationale de change au comptant. Les écarts de conversion constatés sont comptabilisés en compte de résultat.

4.4 Information sur les fonds propres

(en euros)	31/12/2020	Augmen- tations	Diminu- tions	Après affectation (AG du 13.04.2021)	Opération en capital augmentation par incorporation (réserves/primes)		31/12/2021
					Augmen- tations	Diminutions	
Capital social	7 114 644			7 114 644	17 786 610		24 901 254
Prime de fusion	4 296 782			4 296 782		4 296 782	
Prime d'apport	454 203			454 203		454 203	
Réserve légale	711 464	1 778 661		2 490 125			2 490 125
Réserve indisponible	28 164			28 164		28 164	
Autres réserves	305 267			305 267		305 267	
Réserve pour éventualités diverses	641 218			641 218		641 218	
Report à Nouveau	45 346 988	2 608 530		47 955 518		12 060 976	35 894 542
Résultat de l'exercice	21 935 953		21 935 953				30 830 175
Total	80 834 683	4 387 191	21 935 953	63 285 921	17 786 610	17 786 610	94 116 096

4.5 État des provisions

Libellé (en euros)	31/12/2020	Dotations	Reprises	31/12/2021
Provision pour risques	305 000		305 000	
Provisions IDR	220 000	80 000		300 000
Total	525 000	80 000	305 000	300 000

4.6 Dettes selon ancienneté

(en euros)	Montant brut	1 an et moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs	14 937 008	14 937 008		
Comptes courants	1 475 221	1 475 221		
État, charges à payer	691 589	691 589		
Personnel Salaires	14 620 486	14 620 486		
Comité d'entreprise	44 687	44 687		
Créditeurs divers	27 984	27 984		
Organismes sociaux	1 671 034	1 671 034		
TVA à décaisser	276 248	276 248		
Total dettes	33 744 257	33 744 257		

Les dettes sont principalement constituées de :

- dettes fournisseurs relatives aux factures reçues en fin d'exercice ;
- dettes charges sociales et fiscales.

Il n'y a aucune dette supérieure à un an.

4.7 Comptes de régularisation actif

Le solde des comptes de régularisation actif se décompose de la façon suivante :

- Charges constatées d'avance : 4 364 968 €.

4.8 Produits à recevoir et charges à payer

Le solde des comptes de produits à recevoir est de 2 374 664 €. Il correspond à la facturation du deuxième semestre des frais de gestion administratifs et comptables et de produits des activités annexes.

Le solde des comptes de charges à payer concernant les fournisseurs est de 11 041 429 €. Il concerne des factures fournisseurs non reçues et provisionnées en fin d'exercice.

5. Compléments d'informations relatifs au compte de résultat

5.1 Produits d'exploitation

Ce poste s'élève à 132 161 563 €, il est composé principalement de :

- Commissions de gestion sur Mandats 14 118 870 €
- Commissions de gestion sur OPC 114 387 602 €
- Frais administratifs et comptables 3 023 803 €

5.2 Produits financiers

Ce poste s'élève à 2 358 298 €, il est composé de :

- Produits et intérêts 238 309 €
- Plus-values de cessions 861 342 €
- Gains de change 249 625 €
- Reprises de provisions/immo. financières 114 813 €
- Reprises de provisions/VMP 894 209 €

5.3 Produits exceptionnels

Ce poste s'élève à 305 000 €, il résulte de Reprises de provisions pour risques.

5.4 Charges de personnel

Les salaires et les charges sociales s'élèvent à 22 383 788 €.

5.5 Charges financières

Ce poste s'élève à 1 719 730 € et se décompose ainsi :

- Produits et intérêts 265 €
- Charges sur cessions de VMP 992 244 €
- Dotations dépréciation/immo financières 12 023 €
- Dotations dépréciation/VMP 625 310 €
- Pertes de change 89 888 €

5.6 Charges exceptionnelles

Ce poste s'élève à 5 847 € et résulte principalement de dotations aux amortissements.

5.7 Impôt et intégration fiscale

L'impôt enregistré au compte de résultat de l'exercice correspond à l'impôt payable au titre de l'exercice selon les règles fiscales en vigueur.

À compter du 1^{er} janvier 2008, Covéa Finance a rejoint le groupe d'intégration fiscale dont la SGAM Covéa est la société intégrante.

Au titre de l'année 2021, l'impôt sur les sociétés est de 11 658 140 €.

5.8 Participation des salariés

La participation s'élève à 2 648 929 €.

5.9 Prime d'intéressement

Les critères de calcul, définis dans l'accord d'intéressement de Covéa Finance et permettant le déclenchement de l'intéressement, ne sont pas atteints.

Un intéressement groupe Covéa sera versé aux collaborateurs.

5.10 Affectation du résultat comptable de l'exercice

La Présidente propose d'affecter le résultat net bénéficiaire comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 30 830 174,88 €
- Report à Nouveau de l'exercice précédent 35 894 542,50 €
- Total à affecter 66 724 716,38 €**
- Dotation à la réserve légale 0,00 €
- Dividendes 24 664 139,90 €
- Report à Nouveau après affectation 42 060 576,48 €
- Total 66 724 716,38 €**

5.11 Effectifs

Au 31 décembre 2021, Covéa Finance compte 185 salariés :

- 14 personnes non cadres ;
- 171 personnes cadres.

5.12 Rémunérations des membres de la Direction

La communication des rémunérations des dirigeants et preneurs de risques fait l'objet d'un rapport *ad hoc*, annexé au rapport de gestion, conformément aux directives européennes AIFM et OPCVM 5 auxquelles est soumise Covéa Finance en tant que société de gestion.

6. Engagements hors bilan

- Engagements d'indemnité de fin de carrière 1 799 134 €
- Fonds constitué 784 506 €
- Insuffisance 1 014 628 €

L'engagement de l'entreprise est évalué par une méthode actuarielle qui prend notamment en compte les paramètres de turn-over et le taux de croissance des salaires.

Le taux d'actualisation retenu est le iBoxx Euro Corporate AA 10.

L'engagement de l'entreprise est couvert partiellement par un contrat d'assurance souscrit auprès de GMF Vie.

7. Autres éléments significatifs

7.1 Répartition du capital social

La société une société par actions simplifiées (SAS), avec un actionnaire unique, Covéa Coopérations.

7.2 Consolidation

Les comptes de Covéa Finance sont inclus, par la méthode de l'intégration globale, dans les comptes combinés de la SGAM Covéa N° SIRET 450527916 00016 (86-90 rue Saint-Lazare - 75009 Paris).

7.3 Honoraires des commissaires aux comptes

L'impact des honoraires des commissaires aux comptes sur le résultat est de 412 736 € répartis de la façon suivante :

- contrôle des comptes Covéa Finance 140 261 €
- contrôle des OPC 272 475 €

7.4 Incidences de la pandémie

L'impact de la pandémie sur les comptes de la société au titre de l'exercice 2021 est estimé à 170 k€. Il s'agit essentiellement de coûts engagés pour assurer la santé et la sécurité des salariés dans l'entreprise face à l'épidémie de la Covid-19, conformément aux recommandations des protocoles sanitaires publiés par le ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Les principales dépenses effectuées en 2021 concernent les divers équipements fournis aux collaborateurs (gel, masque, etc.) et la mise en conformité des locaux (désinfections complémentaires, etc.).

Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

Nature des indications (en euros)	2017	2018	2019	2020	2021
Capital en fin d'exercice					
Capital social	7 114 644	7 114 644	7 114 644	7 114 644	24 901 254
Nombre des actions ordinaires existantes	592 887	592 887	592 887	592 887	592 887
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	98 239 743	105 316 503	110 977 737	113 330 578	132 083 587
Résultat avant impôts, participation des salariés et DAP	31 623 836	30 891 391	36 230 044	34 533 792	45 562 709
Impôts sur les bénéfices	12 257 326	9 485 941	11 788 024	9 025 523	11 658 140
Participation des salariés due au titre de l'exercice	1 494 342	1 711 586	2 165 954	2 047 684	2 648 929
Résultat après impôts, participation des salariés et DAP	15 906 361	18 165 068	20 287 780	21 935 953	30 830 175
Résultat distribué en numéraire	11 146 276	14 537 589	16 230 224	17 548 762	24 664 140
Résultats par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et DAP	53,34	52,10	61,11	58,25	76,85
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant DAP	30,14	33,22	37,57	39,57	52,72
Résultat après impôts, participation des salariés et DAP	26,83	30,64	34,22	37,00	52,00
Dividende attribué à chaque action (en numéraire)	18,80	24,52	27,37	29,60	41,60
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	154	164	167	171	179
Montant de la masse salariale de l'exercice	11 370 318	12 255 335	13 293 955	15 027 514	14 500 785
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (SS, œuvres sociales, etc.)	5 614 056	6 090 462	6 416 602	6 666 005	7 883 003



SOCIÉTÉ DE GESTION
DE PORTEFEUILLE
DU GROUPE COVÉA

8-12, rue Boissy d'Anglas
75008 PARIS
Tél. 01 40 06 51 50

Agréée par l'Autorité des marchés financiers
GP 97-007 RCS PARIS 407 625 607

www.covea-finance.fr
www.covea-finance.com

in Covéa Finance
🐦 @CoveaFinance